

**BS CONCEPT**

4 Rue Isidore Odorico
49100 ANGERS
Tél : 02.53.20.09.17
Site Web : <https://maboutiqueambulante.fr/>
E-mail : designby@sfr.fr

Et d'autre part :

► (Vos coordonnées ou tampon)

► **Entre les soussignés :**

D'une part (loueur) :
Bs concept « Ma boutique ambulante »
4 Rue Isidore Odorico
49100 Angers d'une part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : LE MATERIEL

La boutique mobile (Structure acier) possède deux plateaux latéraux qui viennent se visser sur le châssis. Une tête d'alimentation de 3 prises (non étanche) pouvant supporter 3400 Watts Maximum. Un caisson isotherme de 83 Litres avec une plaque froide pour le caisson (-12°) et d'une grille de rangement. Un support latéral pour bacs GN1/6 (2 bacs fournis). Un parasol latéral peut être adjoint grâce aux attaches latérales. La « Mini boutique » mobile, grâce à ses roulettes intégrées, permet un déplacement facile et rapide sur le lieu de vente. L'ensemble ne dépasse pas 1,10 mètres de haut et 139 cm de large (avec plateaux).

ARTICLE 2 : DUREE DE LA LOCATION

La présente location est consentie pour une durée de _____ jours à compter du _____ 2021 et se terminera de plein droit et sans formalité le _____ 2021 à _____ h sur le site où ma boutique ambulante a été livrée et reprise par le loueur.

ARTICLE 3 : LOYER

En contrepartie le preneur s'engage à régler la somme de _____ (_____ € NET).

ARTICLE 4 : CONDITIONS GENERALES

Le matériel sera testé avant le départ par le professionnel en présence du preneur, cela implique pour le preneur qu'il accepte le parfait état de fonctionnement de celui-ci. Quelles que soient les modalités de transport et/ou de montage, le preneur est responsable du matériel dès que celui-ci quitte le propriétaire. Le preneur qui transporte le matériel lui-même s'engage à le faire dans les meilleures conditions. Le preneur est tenu d'assurer tous risques pour le matériel loué (vandalisme, catastrophes naturelles, dégâts corporels et matériels...) auprès de sa compagnie d'assurance. Toutes taxes, charges, redevances, autorisations, assurances, etc...éventuelles sont à charge du preneur. Le preneur est supposé connaître le fonctionnement et la manipulation du matériel, il sera donc tenu responsable de tout mauvais emploi. Le preneur certifie connaître toutes les mises en garde de sécurité, les risques et précautions à prendre relatifs à l'utilisation du matériel loué par le biais de ce présent contrat. En aucun cas le loueur ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages corporels ou matériels résultant de l'utilisation de son matériel par le preneur ayant accepté le parfait état de fonctionnement du matériel par la signature du présent contrat. La restitution du matériel se fera sur site en cas de livraison par le loueur. Lors de la restitution du matériel, ce dernier sera testé par le professionnel. Toute défectuosité, irrégularité, ou usure exagérée par rapport à l'utilisation, constatées lors de ce contrôle sont à la charge du preneur, y compris le nettoyage de celui-ci avec un forfait de 50 Euros. Le matériel devant subir une réparation, sera réparé par le professionnel ou tout autre avec facture à charge du preneur, si le matériel ne peut être réparé, ou n'est pas restitué dans un délai de 10 jours, il sera considéré comme manquant au retour. Le matériel, les réparations et les usures exagérées au retour sera facturé par le biais de la caution déposée par le preneur (500 Euros), y compris le nettoyage. Si le montant des réparations dépassent les 500 Euros un devis estimatif du montant des réparations sera édité par le loueur et le preneur s'engage à réception de celui-ci à le signer et à régler l'intégralité des réparations à opérer.

ARTICLE 5 : DEPOT DE GARANTIE

Le preneur devra verser au loueur le jour de la prise de possession des lieux une somme de 350 Euros à titre de dépôt de garantie pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux objets loués. Le remboursement du dépôt de garantie sera effectué au retour du matériel en bon état mécanique et de propreté.

ARTICLES 6 : ETAT DU MATERIEL

Un état du matériel contradictoire et un inventaire des accessoires et consommables seront établis à la mise à disposition du matériel au preneur et feront l'objet d'un pointage en fin de location. Cet état devra être signé du loueur et du preneur.

ARTICLE 7 – TRIBUNAUX COMPETENTS - En cas de contestation, les parties s'efforceront de régler leurs litiges à l'amiable. Le cas échéant, les Tribunaux compétents seront ceux d'Angers (49).

Fait à Angers, le _____ 2021

En deux exemplaires originaux

Le loueur : **Ma boutique ambulante (Bs concept)**

Le preneur

ETAT DE LA MINI :

Date de départ : _____ 2021

Elle comprend :

- 1 - La structure "Mini boutique" de base :
*4 tubes (25mm)+8 Tiges filetées+8 Entretoises+
2 plateaux principaux+2 plateaux (Droite & Gauche)
+1 Cornière en «L»+4 roues à viser+8 caches écrous.*
- 2 - Un caisson isotherme 83 Litres + plaque froide
- 3 - Tête alimentation 3 prises pour accessoires
- 4 - Un bac pour condiments GN 1/6 (+ 2 bacs)
- 5 - Plateaux "mange-debout" : Droite & Gauche
- 6 - Support latéral pour parasol ou drapeau flag
- 7 - Plexiglass 5 mm avec retour 90°

N°	MANQUE	ENDOMMAGE	RAYE
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CAUTION : 500 € Chèque : Espèces : **N° Carte identité :** _____

Date de retour : _____ 2021

Elle comprend :

- 1 - La structure "Mini boutique" de base :
*4 tubes (25mm)+8 Tiges filetées+8 Entretoises+
2 plateaux principaux+2 plateaux (Droite & Gauche)
+1 Cornière en «L»+4 roues à viser+8 caches écrous.*
- 2 - Un caisson isotherme 83 Litres + plaque froide
- 3 - Tête alimentation 3 prises pour accessoires
- 4 - Un bac pour condiments GN 1/6 (+ 2 bacs)
- 5 - Plateaux "mange-debout" : Droite & Gauche
- 6 - Support latéral pour parasol ou drapeau flag
- 7 - Plexiglass 5 mm avec retour 90°

N°	MANQUE	ENDOMMAGE	RAYE
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Société : Bs concept - 4 Rue Isidore Odorico - 49100 ANGERS - Siret : 410.908.453.00096

Banque : CM ANJOU SAINT SERGE - 36 RUE THIERS - 49100 ANGERS - Tél : 02-53-20-09-17